



**SAISON 2019**





# **EXTRAIT du règlement**

## **Unification du règlement pour toutes les catégories.**

*Le Challenge Mozaïc Cyclisme se disputera sur un nombre limité de courses sélectionnées à partir du calendrier officiel de la Fédération Française de Cyclisme, étalées sur la saison.*

**Ces courses se dérouleront dans le département de la Vienne avec le port du Maillot Vert Mozaïc Cyclisme pour les leaders des différentes catégories, à l'exception des championnats et des courses hors du département de la Vienne.**

*Compteront également pour le Classement Général du Challenge Mozaïc Cyclisme :*

- *les Championnats départementaux et régionaux route et CLM.*
- *Les manches inter-région cadets sur route (voir conditions dans le règlement)*

## **Challenge Cyclisme CREDIT AGRICOLE CAHIER DES CHARGES**

**ORGANISATEUR :**  *votre course a été retenue par la commission pour être inscrite au challenge « MOZAIC », de ce fait votre épreuve a acquis une notoriété supplémentaire. Il vous incombe de bien organiser cette épreuve en respectant les différents points du cahier des charges.*

- *Voir l'agence de Crédit Agricole définie sur la liste en dernière page du présent règlement pour récupérer le maillot et la place au Futuroscope et une (ou deux) banderole auprès de l'agence, à lui ramener après l'épreuve.*
- *Le ou les maillots non utilisés sont à retourner immédiatement après l'épreuve via l'enveloppe de retour prévue à cet effet.*
- *Vous devrez disposer d'un podium d'arrivée devant lequel seront disposées la ou les banderoles Crédit Agricole, pour les photos des vainqueurs et la remise à votre charge des maillots MOZAIC Cyclisme. Les photos sont à envoyer à ffc86@orange.fr.*
- *Il appartient à l'organisateur et au Jury des commissaires FFC désigné par le comité départemental de surveiller le port du maillot vert MOZAIC Cyclisme par les différents leaders (pas de maillot vert porté = pas de point marqué).*
- *Le coureur leader du challenge sera positionné en 1<sup>ère</sup> ligne sur la ligne de départ.*
- *L'organisateur transmettra le résultat des classements et au moins une photo le plus rapidement possible à : Emmanuel LEGROS pour le suivi. (voir annexe) : manu.legros86@sfr.fr*



# CHALLENGE CYCLISME

## Route SAISON 2019

En liaison avec le Comité Départemental de la Vienne, le Comité Régional Nouvelle Aquitaine, la Fédération Française de Cyclisme, le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou organise pour la 39<sup>ème</sup> année consécutive, un challenge pour récompenser les meilleurs coureurs cyclistes des catégories Minimes, Cadets et Juniors, hommes et dames.

### ARTICLE 1

Ce Challenge est ouvert à tous les **licenciés FFC des Clubs du département de la Vienne** des catégories : minimes, cadets, juniors et des féminines, minimes, cadettes, juniors.

### ARTICLE 2

Seules les épreuves sélectionnées par le Service Communication du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et le Comité Départemental de Cyclisme de la Vienne donnent droit à l'attribution de "points Challenge MOZAIC Cyclisme".

Ces épreuves sont choisies au sein du calendrier départemental et régional officiel.

### ARTICLE 3

Les coureurs licenciés dans l'un des clubs de la Vienne qui désirent marquer les "Points Challenge MOZAIC Cyclisme" doivent impérativement être classés dans les quinze premiers de l'épreuve. L'attribution des Points sera effectuée à chaque course sélectionnée pour le Challenge, de la manière suivante :

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Points	25	21	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5

Pour les épreuves en 2 demi-manches, les points suivants seront attribués à chaque manche (le barème normal sera appliqué au classement général) :

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Points	12	10	8	7	6	5	4	3	2	1

Pour le championnat départemental et régional junior, le classement de la catégorie junior sera pris en compte pour l'attribution des points.

Pour le championnat bi-départemental minime et cadet, le classement des coureurs de la Vienne sera pris en compte pour l'attribution des points et non pas le classement scratch de l'épreuve.

Pour toutes les épreuves de la Vienne, il sera attribué 2 points de fidélité à tout coureur classé au-delà de la 15<sup>ème</sup> place, ou de la 20<sup>ème</sup> pour la Nationale Juniors de Châtelleraut, le Souvenir Rousse Perrin, le Trophée Madiot Cadet et les Championnats Régionaux.

### ARTICLE 4 (\* BONUS \*)

Pour les Courses Nationales Junior de La Trimouille le 2 mars, et de Châtelleraut le 10 mars, l'attribution des points se fera pour les 20 premiers du classement.

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Points	50	42	36	32	30	28	26	24	22	20	18	16	14	12	10	8	6	5	4	3

Pour la Course Cadet comptant pour le Trophée Madiot, le 7 août à Civray, l'attribution des points se fera pour les 20 premiers du classement.

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Points	50	42	36	32	30	28	26	24	22	20	18	16	14	12	10	8	6	5	4	3

Sur ces épreuves le leader du Challenge devra porter son maillot de club.

## **ARTICLE 5**

Les points ne seront pas bonifiés pour les Championnats Départementaux et Régionaux.

Pour les Inter-Régions Cadets, les points ne seront pas bonifiés, en revanche un bonus de 10 points sera accordé aux coureurs de la Vienne montant sur le podium.

Pour le Championnat de France, les points ne seront pas bonifiés, en revanche un bonus de 25 points sera accordé aux coureurs de la Vienne montant sur le podium et 15 points aux coureurs de la Vienne sélectionnés pour les championnats de France.

## **ARTICLE 6**

Le fait de participer à ce Challenge entraîne l'acceptation du présent règlement et notamment pour chaque licencié(e) leader du challenge dans sa catégorie de porter le maillot vert avec le logo du Crédit Agricole au départ des courses sur route du challenge sinon aucun point et en cas de récidive aucun prix (pour le Challenge), sur décision des organisateurs en derniers recours sur toutes les contestations qui pourraient se présenter sur l'interprétation du présent règlement, ou sur toute autre difficulté qui ne serait pas prévue par celui-ci. Le maillot de leader sera remis sur le podium à l'issue de chaque épreuve retenue dans le challenge dans la catégorie route. Un nouveau maillot ne sera remis qu'en cas de changement de leader.

Le maillot de leader du challenge sera porté sur les épreuves du challenge, même pour un champion (départemental, régional...)

Pour le Championnat Régional et le Championnat Départemental, le maillot porté sera celui du club, et non pas celui du Challenge.

## **ARTICLE 7**

Toutes les courses sélectionnées pour le Challenge Mozaïc Cyclisme, qui changeraient de catégorie ou qui seraient annulées au le cours de la saison 2019 seraient exclues des épreuves comptant pour ledit Challenge.

## ARTICLE 8

En cas de contestation quant à l'ordre d'arrivée d'une épreuve, seul le classement officiel validé par les arbitres de l'épreuve fera foi, pour l'établissement du Challenge Mozaïc Cyclisme.

## ARTICLE 9

Sera désigné vainqueur de sa catégorie, le coureur ayant le plus de points à l'issue de la dernière course sélectionnée de sa catégorie.

## ARTICLE 10

En cas d'égalité de points entre coureurs au classement général, ceux-ci sont départagés par le classement de la dernière épreuve disputée.

## ARTICLE 11

En cas de contestation sur le classement du Challenge, seul le jury composé du Service Communication du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et des Membres du Bureau du Comité Départemental de la Vienne (FFC) sera compétent pour régler les litiges. Les contestations devront parvenir par écrit dans les 72 heures suivant l'épreuve auprès du Président du Comité Départemental.

Le Comité Départemental se réserve le droit de sanctionner toute attitude individuelle ou collective pouvant porter atteinte à l'image du cyclisme, du Comité Départemental FFC ou des partenaires.

## ARTICLE 12

Le classement par club, récompensera les trois clubs ayant remporté le plus de points. A partir du classement final, les coureurs marquent des points pour leur club selon les critères suivants :

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Points	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Seront retenus dans ce classement les 3 meilleurs résultats de chaque club. En cas d'égalité, le départage se fera par le nombre de victoires, puis en cas d'égalité à nouveau par le nombre de 2<sup>ème</sup> place ...etc jusqu'à départage.

## ARTICLE 13

Les prix : pour cette saison les dix premiers de chaque groupe seront récompensés par des lots choisis par le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou avec l'aide du Comité Départemental de Cyclisme de la Vienne.

## ARTICLE 14

Les récompenses seront distribuées au cours d'une réception

**Remise finale le vendredi 25 octobre 2019**  
**salle de conférences du Crédit Agricole – 86000 Poitiers**



# CALENDRIER DES EPREUVES SUR ROUTE

## JUNIORS

<b>2 mars</b>	Souvenir Rousse Perrin - Nationale Juniors (VCC Trimouillais)	<b>23 juin</b>	Joussé (CA Civraisien)
<b>10 mars</b>	Châtelleraut – Nationale Juniors (AC Châtelleraut)	<b>18 août</b>	Chaunay (CA Civraisien)
<b>14 avril</b>	Saint Georges les Baillargeaux (Cycle Poitevin)	<b>1<sup>er</sup> septembre</b>	Millac (JPC Lussac les Châteaux)
<b>22 avril</b>	Pouant (VC Loudun)	<b>14 septembre</b>	Saint Sauveur Chrono Châtelleraudais (AC Châtelleraut)
<b>26 mai</b>	Championnat Régional Montamisé (86)		

## CADETS

<b>3 mars</b>	Chauvigny (USC Chauvigny)	<b>26 mai</b>	Championnat Régional Montamisé (86)
<b>7 avril</b>	Vivonne (UCC Vivonne)	<b>22 juin</b>	Loudun (VC Loudun)
<b>5 mai</b>	Championnat Bi-départemental Magné (79)	<b>7 août</b>	Civray Trophée Madiot (CA Civraisien)
<b>8 mai</b>	Dangé St Romain - (2 Tronçons) (AC Châtelleraut)	<b>14 septembre</b>	Saint Sauveur Chrono Châtelleraudais (AC Châtelleraut)

## MINIMES

<b>17 mars</b>	Châtelleraut (AC Châtelleraut)	<b>26 mai</b>	Championnat Régional Montamisé (86)
<b>28 avril</b>	Vouneuil sur Vienne (Vélophile Naintréenne)	<b>9 juin</b>	Le Breuil Mingot (UV Poitiers)
<b>5 mai</b>	Championnat Bi-départemental Magné (79)	<b>18 août</b>	Montamisé (Cycle Poitevin)
<b>8 mai</b>	Dangé St Romain - (2 Tronçons) (AC Châtelleraut)	<b>14 septembre</b>	Saint Sauveur Chrono Châtelleraudais (AC Châtelleraut)



# Challenge Ecoles de Cyclisme

## ARTICLE 1

Ce challenge s'adresse aux clubs de la Vienne qui sont affiliés à la Fédération Française de Cyclisme, animant une Ecole de Cyclisme.

## ARTICLE 2

Seules les épreuves sélectionnées par le Service Communication du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et le Comité Départemental de la Vienne donnent droit à l'attribution de "Points Challenge Ecoles de Cyclisme".

Ces épreuves ont été sélectionnées au sein du calendrier officiel départemental et sont étalées entre Avril 2019 et Octobre 2019.

## ARTICLE 3

L'attribution des points se fera sur les dix premiers clubs de la manière suivante :

<b>Places</b>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<b>Points</b>	20	16	14	12	10	8	6	4	3	2

## ARTICLE 4

En cas de contestation, seul le jury composé du Service Communication du CATP et des Membres du Bureau du Comité Départemental de la Vienne (FFC) sera compétent pour régler les litiges. Les contestations devront parvenir par écrit dans les 72 heures suivant l'épreuve auprès du Président du Comité Départemental.

Le Comité Départemental se réserve le droit de sanctionner toute attitude individuelle ou collective pouvant porter atteinte à l'image du cyclisme, du CD FF ou des partenaires.

## ARTICLE 5

Seront désignés vainqueurs, les 3 clubs ayant le plus de "points Ecole de Cyclisme" à l'issue de la dernière course sélectionnée.

En cas d'égalité de points entre clubs au classement général, ceux-ci sont départagés par le classement de la dernière épreuve disputée.

## ARTICLE 6

Un Trophée récompensera le club vainqueur, lors de la soirée de la remise des prix du Challenge Crédit Agricole.

## ARTICLE 7

### CALENDRIER DES EPREUVES SELECTIONNEES

Toutes les épreuves du département de la Vienne et le Trophée Régional entrent en compte pour la détermination du classement du Challenge Crédit Agricole, à condition qu'elles soient ouvertes à l'ensemble des catégories des Ecoles de cyclisme.

Pour la finale, les points seront attribués à l'identique des autres épreuves.

<b>14 avril</b>	Naintré – route Vélophile Naintréenne
<b>22 avril</b>	Poitiers – piste Cycle Poitevin
<b>25 mai</b>	Montamisé – route Cycle Poitevin
<b>7 juillet</b>	Poitiers zone république – route UV Poitiers
<b>7 septembre</b>	Poitiers vélodrome – route UV Poitiers

## ARTICLE 8

Les récompenses seront distribuées au cours d'une réception

**Remise finale le vendredi 25 octobre 2019**  
**salle de conférences du Crédit Agricole – 86000 Poitiers**



## AUTRES DISCIPLINES

**Challenge Piste**

**Challenge Cyclo-cross**

**Challenge VTT**

Le jury composé du Service Communication du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et des Membres du Bureau du Comité Départemental de la Vienne (FFC) désignera les différents lauréats de ces disciplines.

## « Coups de cœur »

Un jury composé du Service Communication du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et des Membres du Bureau du Comité Départemental de la Vienne (FFC) se réserve le droit de récompenser un ou plusieurs licenciés ayant marqué la saison cycliste.

Les récompenses seront distribuées au cours d'une réception

**Remise finale le vendredi 25 octobre 2019**  
**salle de conférences du Crédit Agricole – 86000 Poitiers**



VIVRE LES REGIONS ET PARTAGER LEURS GRANDS MOMENTS

# DOTATIONS 2019

*Chèques cadeaux + lots en nature*

## CHALLENGE ROUTE

DOTATION MINIMES : 10 récompensés

DOTATION CADETS : 10 récompensés

DOTATION JUNIORS : 10 récompensés

DOTATION FÉMININES : 3 récompensées (en fonction de la participation)

DOTATION CLUB/ÉQUIPE : 3 clubs récompensés

## AUTRES DISCIPLINES RÉCOMPENSÉES

**Challenge Piste** (en fonction de la participation)

**Challenge Cyclo-cross** (en fonction de la participation)

**Challenge VTT** (en fonction de la participation)

**Challenge Ecole de vélo** (en fonction de la participation)

## MISE EN VALEUR DES CHAMPIONS DE LA VIENNE

### **COUP DE CŒUR DU CREDIT AGRICOLE**

La sélection sera faite par le service Communication du Crédit Agricole.

### **COUP DE CŒUR DU COMITE DEPARTEMENTAL**

La sélection sera faite par le Comité Départemental FFC de la Vienne.



# GESTION D'UNE COURSE CYCLISTE SUR ROUTE

## DANS LE CADRE DU CHALLENGE :

Le Club organisateur d'une course inscrite dans le cadre du challenge Crédit Agricole - Centre Presse devra respecter les consignes suivantes :

### Avant la Course :

- Préciser sur le D.O. que la course fait partie du Challenge Mozaic Cyclisme,
- Lors de l'annonce de la course dans la presse, le faire noter dans l'article,
- Apposer une banderole Crédit Agricole sur la ligne d'arrivée (elle sera fournie par le Comité Départemental de Cyclisme de la Vienne).
- Apposer une banderole "Futuroscope" sur la ligne d'arrivée.

### Après la Course :

- Ne pas oublier de remplir la feuille de classement du Challenge (1 par course et par catégorie) et de la retourner dans les 48 heures suivant l'épreuve avec la copie de la feuille officielle des résultats :

**Emmanuel LEGROS**

[manu.legros86@sfr.fr](mailto:manu.legros86@sfr.fr)







### CHALLENGE CREDIT AGRICOLE 2019

Votre course vient de se terminer, elle est inscrite au Challenge Crédit Agricole. Dans ce cadre, vous devez remplir la feuille de résultat suivante afin d'établir le Classement du Challenge.

.....

Date : ..... 2019      Course Catégorie : .....

#### Classement :

PLACE	NOM	PRENOM	CLUB
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			





<b>RECAPITULATIF EPREUVES ROUTE 2019</b>			
<b>DATES</b>	<b>LIEUX</b>	<b>Catégories</b>	<b>AGENCES CA SUPPORT</b>
02/03/2019	Souvenir Rousse Perrin (VCC Trimouillais)	Juniors	LA TRIMOUILLE
03/03/2019	Chauvigny (USC Chauvigny)	Cadets	CHAUVIGNY
10/03/2019	Nationale Juniors (ACC Châtellerauld)	Juniors	CHATELLERAULT BLOSSAC
17/03/2019	Châtellerauld (AC Châtellerauld)	Minimes	CHATELLERAULT BLOSSAC
07/04/2019	Vivonne (UCC Vivonne)	Cadets	VIVONNE
14/04/2019	St Georges les Baillargeaux (Cycle Poitevin)	Juniors	SAINT GEORGES LES BX
22/04/2019	Pouant (VC Loudun)	Juniors	LOUDUN
28/04/2019	Vouneuil sur Vienne (Vélophile Naintréenne)	Minimes	NAINTRE
05/05/2019	Magné (79) Championnat bi-départemental	Minimes	PAS D'AGENCE SUPPORT
05/05/2019	Magné (79) Championnat bi-départemental	Cadets	PAS D'AGENCE SUPPORT
08/05/2019	Dangé St Romain (AC Châtellerauld)	Minimes	DANGE SAINT ROMAIN
08/05/2019	Dangé St Romain (AC Châtellerauld)	Cadets	DANGE SAINT ROMAIN
26/05/2019	Championnat Régional (86) – Montamisé	Minimes	POITIERS COURONNERIES
26/05/2019	Championnat Régional (86) – Montamisé	Cadets	POITIERS COURONNERIES
26/05/2019	Championnat Régional (86) – Montamisé	Juniors	POITIERS COURONNERIES
09/06/2019	Le Breuil Mingot (UV Poitiers)	Minimes	POITIERS TOUFFENET
22/06/2019	Loudun (VC Loudun)	Cadets	LOUDUN
23/06/2019	Joussé (CA Civraisien)	Juniors	CHARROUX
07/08/2019	Civray - Trophée Madiot (CA Civraisien)	Cadets	CIVRAY
18/08/2019	Chaunay (CA Civraisien)	Juniors	CIVRAY
18/08/2019	Montamisé (Cycle Poitevin)	Minimes	POITIERS COURONNERIES
01/09/2019	Millac (JPC Lussac les Châteaux)	Juniors	L'ISLE JOURDAIN
14/09/2019	Saint Sauveur (AC Châtellerauld)	Minimes	CHATELLERAULT BLOSSAC
14/09/2019	Saint Sauveur (AC Châtellerauld)	Cadets	CHATELLERAULT BLOSSAC
14/09/2019	Saint Sauveur (AC Châtellerauld)	Juniors	CHATELLERAULT BLOSSAC



VIVRE LES REGIONS ET PARTAGER LEURS GRANDS MOMENTS